

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 17 juin 2021

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Bovins laitiers du 17 juin 2021
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind - Françoise Bélanger
Date de publication	3 août 2021
Validé par	Assemblée
Annexe(s)	Liste des participants, présentation des dossiers en cours

II. Ordre du jour

- Introduction et modalités de réunion
- Validation de l'ordre du jour
- Validation du procès-verbal de l'Assemblée sectorielle précédente
- Point sur l'AG de la CBL
- Point d'information sur les dossiers en cours et validation
- Présentation : La ferme laitière idéale de demain, l'avis des producteurs laitiers wallons par Anne-Catherine Dalcq
- Questions et réponses
- Divers

L'ordre du jour est validé.

III. DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE ET VALIDATION DU PV DE L'AS PRECEDENTE

1. Marc Decoster est président de séance. Il introduit la réunion en remerciant tous les producteurs pour leur travail durant la crise du Covid et les confinements successifs. Ils ont permis d'assurer l'approvisionnement. Ce n'était pas évident tant au niveau des fermes que des entreprises. Il y a eu



des gens malades et même qui sont décédés de la maladie mais malgré cela il a fallu continuer à travailler.

2. Le PV de la précédente assemblée est validé sans remarque.

IV. Point sur l'AG de la CBL

Marc Decoster souhaite relever quelques points d'attention concernant l'AG de la CBL. Tout d'abord, il souligne que c'était une très belle organisation de la CBL malgré le fait que c'était à distance. Il s'agissait d'une table ronde avec les Ministres régionaux de l'Agriculture.

Il indique que le Ministre Borsus s'est montré plus rassurant et protecteur pour le secteur que la Ministre flamande qui s'est montrée plus inquiète notamment au niveau des aspects environnementaux. Elle a laissé sous-entendre que les permis environnementaux devraient bientôt être renouvelés et que ce ne serait pas si simple. Effectivement, il y a beaucoup de changements à l'horizon et qui se passent déjà tous les jours. Le métier d'agriculteur est beaucoup plus risqué qu'auparavant tellement les changements sont importants. Dans la production laitière il y aura des changements difficiles tant au niveau des agriculteurs qu'à celui de l'industrie, sans oublier que le secteur laitier belge dépend beaucoup du commerce international.

La Ministre Flamande a également donné l'exemple du bio qui se développe plus en Wallonie, en faisant remarquer qu'il ne faut pas trop le pousser sinon on risque de manquer de production et les produits viendront de l'étranger.

V. Point d'information sur les dossiers en cours de validation

Catherine Bauraind explique les actions menées par le Collège des Producteurs. La majorité des actions sont en lien avec le plan stratégique de développement de la filière laitière wallonne à l'horizon 2030 qui a été rédigé dans le cadre de la commission filière lait du Collège des Producteurs.

Ce plan comporte 10 actions, en collaboration avec différents organismes. Il est disponible sur Filagri (<http://filagri.be/filiere-laitiere-proposition-de-plan-de-developpement-strategique-2019-2030/>) . La présentation se trouve en annexe 2.

Les dix actions sont les suivantes :

1. Disponibilité des données (DAEA) : *rédaction fiche données filière lait*
2. **Faciliter la création de filières industrielles rémunératrices**
3. Efficacité des aides à l'installation et à l'investissement (DAEA) : *avis cadre nouvelle PAC*
3. Recherche sur les facteurs techniques prioritaires (CRA-W) : *avis sur priorités de recherche*
4. Encadrement technico-économique de qualité et neutre (Elevéo)
5. Encadrement producteurs pénalisé par la qualité de leur lait (CdL)
7. Encadrement qualité technologique fromagère en transformation fermière (DiversiFerm)
8. **Faciliter la création de filière en circuits courts**
9. Renforcer la demande par une promotion adaptée (APAQ-W)
10. **Renforcer l'information aux citoyens (Celagri)**



Catherine Bauraind présente les 3 actions pour lesquelles des activités ont été menées directement par le Collège des Producteurs durant le 1^{er} semestre 2021. Les autres actions sont pilotées par des partenaires.

En ce qui concerne la **création de filières industrielles rémunératrices**, une des demandes du plan de développement était d'approfondir la notion d'organisation de producteurs (OP) et de déterminer pour quelles raisons très peu d'OP se mettaient en place. Une étude a été réalisée par l'Institut Sytra à la demande du Collège des Producteurs. Les résultats et le plan d'action vont être validés par la réunion du Collège des Producteurs du 22 juin, ensuite l'étude sera disponible et différentes actions vont se mettre en place.

Pour augmenter la **transformation à la ferme et les filières en circuits courts**, un GT de la commission filière s'est créé avec les acteurs concernés par la problématique (DiversiFerm et l'observatoire de la diversification de ACW). Ce GT a défini deux actions : pour fin 2021, faire un état des lieux des bénéficiaires actuels et dans le courant de 2022, créer un référentiel des coûts moyens de chaque produit laitier.

Enfin concernant, **l'information du grand public**, la Cellule Info Agriculture (Celagri) a mis en ligne 1 dossier sur l'élevage et les émissions des gaz à effet de serre et a rédigé un communiqué de presse pour la journée mondiale du lait du 1^{er} juin sur la durabilité de la production laitière wallonne. En tout, 6 dossiers concernant la production laitière sont disponibles sur le site www.celagri.be.

VI. Présentation : La ferme laitière idéale de demain, l'avis des producteurs laitiers wallons par Anne-Catherine Dalcq

La présentation de Anne-Catherine Dalcq est disponible sur le lien suivant :

<https://prezi.com/view/wGdGYb58iG7hpTQmCBRO/>

L'enregistrement de la présentation est disponible sur la chaîne You tube du Collège des Producteurs :

<https://www.youtube.com/channel/UCI7qlwx9MScJeCtCXQJkfPg/videos>

La thèse a permis de déterminer deux modèles de fermes avec des caractéristiques propres en termes de : marché global/local, lait de qualité standard/différenciée, intensif/extensif, spécialisé/diversifié, main d'œuvre salariée/familiale, gestion par un manager/un agriculteur indépendant, fortement/faiblement basé sur les nouvelles technologies. Les producteurs se répartissent sur un gradient entre ces deux modèles extrêmes. En 2014-2015, juste avant la fin des quotas, la première enquête a montré que plus de producteurs pensaient évoluer vers le modèle intensif alors que la deuxième enquête en 2020 a montré une évolution vers le modèle extensif. Les causes de cette diversité de stratégies des producteurs sont surtout liées à la façon de penser du producteur pour gérer ses ressources et appréhender le cadre (administratif, législatif) dans lequel il doit évoluer. Elle est peu liée aux différences de ressources disponibles. L'étude montre que la ferme idéale sera plurielle et non basée sur un seul modèle. Ce type d'enquête devrait être refaite de manière régulière (tous les 5 ans) afin de donner des informations aux politiques.

La présentation a suscité beaucoup de questions qui se trouve retranscrite dans le point suivant.

VII. Questions-Réponses

Est-ce que cette étude serait transposable à la Flandre et à la France ?



ACD : En Flandre il n'y a pas vraiment d'étude qui ont été faites. Cependant, d'après les caractéristiques utilisées dans la thèse, on peut dire que les ressources ne sont pas les mêmes en Flandre, la mentalité des producteurs n'est pas la même, le cadre est assez semblable. Cela pourrait donc conduire à des stratégies un peu différentes. En France, on voit des tendances semblables à celles de la Wallonie mais elles n'ont pas été quantifiées comme ici. Les ressources sont très différentes en fonction des régions et on peut avoir d'autres cas de figure.

Est-ce que cela ne va pas avoir une incidence sur les producteurs wallons ? Les producteurs du Nord du pays ont augmenté de 50% leur production de lait. Une pression sur la marge bénéficiaire existe. A terme, nos producteurs wallons pourraient arrêter car la marge bénéficiaire est trop faible. Alors que ceux qui ont une certaine dimension pourraient subsister.

ACD : Le but de l'étude n'est pas de dire quel modèle est bon mais de donner des indications sur ce que les producteurs pensent. On voit qu'en Wallonie, la stratégie de l'agrandissement n'est plus la stratégie envisagée par la majorité des producteurs. Les producteurs wallons vont utiliser d'autres stratégies pour s'en sortir par rapport au géant flamand qui produit de plus en plus.

En tenant compte des travaux de la nouvelle PAC sur le plan stratégique, si on veut adhérer à une architecture plus verte et faire face à l'arrivée du green deal, il semble qu'il sera de plus en plus difficile de rester dans l'objectif d'une exploitation de type GBI. L'Union européenne pense que l'agriculture, au niveau européen, est trop intensive. En région wallonne, on pourrait voir la charge réduite à 0,4 UGB/hectare. Que vont faire les producteurs qui sont dans un système intensif (GBI) avec une charge à l'hectare aussi basse ? Cela est disproportionné par rapport à la Flandre. La Wallonie donne des aides très importantes pour le bio. L'agriculture doit rester nourricière au niveau de l'Europe. Il ne faut pas jouer les bobos wallons.

ACD : Au niveau de la durabilité environnementale, la plupart des producteurs veulent mener des actions pour l'environnement mais de différente manière, cela doit être pris en compte dans le plan stratégique. Il faut permettre de valoriser les panneaux photovoltaïques, les récupérateurs de chaleur, les centrales de biométhanisation, etc.). C'est en cela qu'une telle étude est aussi intéressante, permettre que l'architecture verte propose un éventail d'actions positives pour l'environnement.

Il faut faire attention de ne pas associer l'agriculteur LBE à un bobo. Un producteur LBE, il veut toujours produire mais il veut être extensif, produire pour un marché plutôt local (local, ce n'est pas forcément le circuit court, cela peut-être aussi partir vers une laiterie plus locale et une qualité différenciée comme le bio ou d'autres labels). Il ne faut pas faire des amalgames. L'agriculteur LBE veut toujours produire mais pas selon les critères qui définissent le modèle GBI.

Est-ce qu'il y a un impact de l'âge de l'exploitant sur le choix LBE - GBI ?

ACD : Ce n'est pas un facteur déterminant. Les deux modèles sont présents dans toutes les classes d'âge.

En GBI, l'investissement porte-t-il également sur le matériel ? Observe-t-on une dualité équipement-main d'œuvre ? Les exploitations GBI souhaitent investir plus. Est-ce que l'investissement porte sur l'équipement avec robot de traite ou bien sur la main-d'œuvre pour soulager les conditions de travail ?

ACD : Cela concerne les investissements, les revenus quand les charges fixes sont déduites. Mon système demande plus de matériel, mon revenu est différent (diminution de marge). L'étude n'a pas porté sur la main-d'œuvre, son coût et son influence sur les modèles.

Avez-vous simulé l'évolution nécessaire des exploitations pour vendre uniquement sur le marché belge ? (ou wallon ?) taille, production, nombre

ACD : Non, ce n'était pas un objectif de la thèse. L'objectif de la thèse était vraiment de savoir ce que les producteurs laitiers pensaient, sans chercher à déterminer si cela allait fonctionner ou pas ou faire des projections dans l'avenir. Ce serait très intéressant comme sujet.

Quand tu parles de l'intensification : si l'on somme les pourcentages d'évolutions linéaires, quadratiques ou croissants, on arrive à un total d'environ 60%. Quid des 40% restant ? Peut-on conclure que c'est lié à une diminution ou des disparitions, autre ?



ACD : C'est assez complexe mais en résumé, les producteurs sont répartis parmi plein de petites tendances sans qu'une d'entre elles domine. Cela montre qu'il y a réellement un effet de la crise de 2012 sur la réflexion des producteurs.

Y-a-t-il une tendance à la diminution depuis le début (des données) ?

ACD : Non, un schéma de diminution de l'intensification depuis le début n'est pas ressorti mais bien à partir de 2012.

Anne-Catherine, maintenant que tu es agricultrice, serais-tu plutôt LBE OU GBI ? pourquoi ?

ACD : Après avoir terminé ma thèse en septembre 2020, j'aurais répondu que j'allais piocher dans les 2 modèles parce qu'ils ont chacun leurs opportunités et peuvent répondre aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques. Maintenant je constate qu'il faut adapter sa ferme à soi, il faut se connaître soi et savoir ce que l'on aime ou non et bien sûr connaître les ressources et les contraintes de sa ferme et choisir en fonction de tous ces éléments pour avoir une bonne qualité de vie et de bons résultats économiques.

Sur la durée d'une carrière passée et future, j'ai plutôt le sentiment que nous naviguons à vue au lieu de mettre en œuvre une stratégie (quotas/disparition des quotas, modification du bail à ferme, etc.)

ACD : Les changements politiques ont influencé les producteurs et créés certaines conditions mais dès le départ, il existe une diversité stratégique parmi les producteurs. Le cadre a une influence mais par son historique, on peut quand même se dire « moi j'ai cette stratégie et je l'adapterai en fonction de ci ou là mais je pars quand même vers ça » Dès le départ, j'ai vu une grande diversité dans le secteur agricole. De manière naïve, on pourrait dire « tout est possible ! ». On a une marge de manœuvre et autant se donner une stratégie dès le départ.

Pour les partisans du GBI (la Belgique est le 22^{ème} pays dont le lait est le plus mal payé), **on n'arrive pas à dégager un revenu**. C'est la première chose à faire : dégager un revenu pour pouvoir vivre de notre métier avant d'investir et d'augmenter la production.

ACD : Les personnes qui ont répondu GBI n'étaient peut-être pas au courant de ce classement. Ce qui peut faire peur, ce sont les producteurs GBI qui se lancent et qui continuent dans la logique du ciseau des prix avec des intrants qui coûtent de plus en plus et le prix du lait qui ne suit pas. La productivité compense, les primes compensent aussi mais diminuent, la productivité peut augmenter mais est-ce qu'on n'arrive pas à un palier et donc est-ce qu'on ne va pas dans le mur ? est-ce que c'est durable tant que le prix du lait est à celui-là ? Un travail peut être fait au niveau des filières, un cadre politique pourrait être mis en place pour assurer un meilleur prix du lait, une meilleure répartition du rapport de force entre les différents maillons, etc.

Effectivement, on sent bien qu'il y a une pression sur les marges. Il semblerait qu'en Flandre, la production double, triple voire quadruple à certains endroits. Cela explose et donc le marché est sous pression. Au niveau de la durabilité, va-t-on dans le mur ou pas ? Le fait d'exporter est de plus en plus critiqué mais il y a du pour et du contre. Les normes de CO2 qui vont être édictées par l'UE seront à respecter. Dans les faits, il y a de plus en plus d'incertitude qui plane au-dessus de la tête des producteurs alors que les moyens investis sont de plus en plus importants. L'encadrement des banques, l'encadrement politique auront une influence. Cela reste un métier à risque.

C'est vrai **qu'au niveau du prix du lait**, l'année 2020 a été difficile suite au covid qui a fait chuter les prix en 2020. Mais on a bien redressé le prix payé aux producteurs. Depuis le début de 2021, on évolue positivement et au niveau de prix on est nettement mieux. Il ne faut pas toujours dire qu'on est les derniers de la classe. Ce qui n'est réellement pas satisfaisant, c'est le degré d'incertitude par rapport au marché et par rapport à l'avenir. Particulièrement pour les jeunes qui doivent savoir quelle orientation donnée à leur exploitation, vers quel modèle, GBI ou LBE, aller. On constate aussi un ralentissement de la croissance de la production et on espère que l'on ne va plus trop augmenter. Ce sont des éléments à souligner. L'étude est très intéressante et de nombreuses leçons sont à en tirer tant au niveau syndical qu'au niveau des producteurs.



Quelles sont les leçons à tirer de l'expérience québécoise ? Quel est le prix du lait payé au producteur ? Les Québécois boivent du lait québécois ? Mais on voit que les producteurs sont orientés vers une intensification de leur production car ils ont un bon prix et n'ont pas de soucis financiers. Quels enseignements tirer de cette expérience pour la situation wallonne et européenne ?

ACD : Il y a effectivement beaucoup d'éléments à tirer de l'exemple québécois. D'abord, les québécois sont totalement convaincus de leur système alors que nous on ne l'est pas du tout : on ne génère pas un bon revenu, on n'est pas d'accord avec le cadre politique dans lequel on évolue. Il faut payer 6000 euros pour avoir une vache en plus et cela ne leur pose pas du tout de problème car en 8 ans l'achat est amorti et ils gagnent bien leur vie. Evidemment, le prix du lait est très bon. En octobre 2019, le prix du lait était à 0,50€, 0,70€ pour un lait bio (contre 0,30 et 0,50€ chez nous). Du coup, cela pousse à l'intensification car ils n'ont pas de mal à payer leurs factures. Ils gagneraient encore plus d'argent s'ils faisaient plus attention à leurs dépenses. En même temps, les fermes qui n'ont pas investi suffisamment sont quand même en difficulté. Cela montre qu'il faut toujours rester attentif, voir comment le contexte évolue, comment évolue le prix des intrants, ... Il faut toujours réfléchir sur sa manière de faire.

Quel est l'impact sur le nombre d'exploitations ?

ACD : les chiffres restent relativement stables. Il y a encore beaucoup d'étables à lier, très peu de salles de traite. Lorsqu'ils s'agrandissent, ils passent au robot. Ils n'ont pas peur de robotiser, y compris l'alimentation, etc., car ils connaissent le prix du lait qui leur sera payé et le montant à rembourser pour les robots. Il faudrait que leur système saute, donc une grosse décision politique, pour que la situation devienne incertaine. Ceux qui ont eu l'opportunité d'avoir un bon prix, gagnent bien leur vie parfois avec 35 vaches.

Est-ce qu'ils doivent exporter autant que nous ? On-t-il un système de double prix

ACD : Ils gèrent leur offre. Il y a 7 classes de valorisation des produits (lait, beurre, fromage, ...) dont une classe pour l'exportation mais qu'ils essaient vraiment de réduire. Comme ils lâchent du quota que lorsqu'il y a une demande, le quota ne bouge pas beaucoup et ils n'ont pas besoin d'exporter. Par contre avec l'accord ALENA avec l'UE, leur prix a un peu baissé parce qu'ils ont accepté des fromages européens.

Sont-ils confrontés à des problèmes de reprise d'exploitation ou d'installation des jeunes, avec des quotas aussi rigides ?

ACD : Justement ce qui est difficile c'est de racheter des quotas. Cependant, pour les jeunes qui s'installent, il est plus facile d'avoir du quota et un certain nombre de vaches pour commencer. Le problème commence à se poser pour les fermes forts robotisées, qui ont beaucoup investi. Lorsqu'il y a plusieurs enfants, comment va se faire la répartition des parts ? Par contre, le prix de la terre est beaucoup moins élevé là-bas. En 10 ans, il est passé de 10 à 20.000 €/ha.

Est-ce que le consommateur paie-t-il son litre de lait plus cher ?

ACD : le prix au consommateur n'est pas tellement plus élevé. Il y a aussi une conscientisation des consommateurs qui acceptent, puisqu'ils payent leur Coca à X, de payer également le lait à bon prix. La société soutient ce système de gestion de l'offre.

L'insécurité du revenu ne risque-t-elle de nous faire glisser vers le travail à temps partiel ?

ACD : Il s'agit d'une forme de diversification par rapport à un revenu instable, une diversification à l'extérieur de la ferme. On diversifie plutôt ses activités que celles de la ferme par mesure de sécurité financière.

Il faut rester prudent sur le fait d'aller prestre en-dehors de l'exploitation pour contrer l'insécurité de revenus. Vu l'agrandissement et les investissements réalisés dans certaines exploitations, il faut tenir compte la dimension « travail » dans l'évolution de l'exploitation, c'est très important ainsi que tout l'aspect social qui peut en découler pour les producteurs laitiers. Plutôt que d'aller travailler à l'extérieur, il est conseillé de plutôt bien réfléchir les choix d'investissements et de tenir compte du contexte de l'exploitation.



La faiblesse de notre prix du lait n'incite-t-il pas aussi à se poser des questions sur le profil de notre industrie laitière ?

ACD : Quand j'ai vu la situation au Canada, j'ai posé la question de comment l'industrie laitière canadienne arrive à s'en sortir ? En Europe, si les industries payaient ce prix, elles seraient en faillite. En fait l'industrie laitière québécoise apprécie la stabilité. Elle connaît le nombre de litres à gérer, le prix à payer et c'est beaucoup plus facile pour elle. Est-ce qu'en Wallonie, on ne pourrait pas avoir cette approche gagnant-gagnant : avoir une perspective à moyen ou long terme ? Ce qui permettrait aux producteurs de pouvoir mieux gérer les volumes et éviteraient les excédents à verser à bas prix sur le marché mondial. Les industries canadiennes sont souvent des industries mondiales avec une politique mondialisée en Europe et une politique adaptée au cadre québécois.

Au Canada existe-t-il un esprit coopératif ? est-ce que le système coopératif est plus ou moins développé que chez nous ? Ce système permet une certaine gestion des volumes.

ACD : Il y a 2 ou 3 structures de collecte dont une importante qui est une coopérative. Les entreprises collectent tout le lait des producteurs mais ces derniers se sont engagés sur les volumes produits. S'il produit un surplus, le producteur doit rembourser ce qu'il a produit en plus ou il peut faire un don à des œuvres.

Le système de coopérative n'est pas plus développé qu'ici en Wallonie mais l'industrie sait quel est le volume à gérer, ils maîtrisent parfaitement le volume à transformer et le coût à payer. Un élément à ajouter à la réflexion : différents débats ont eu lieu sur la relève des jeunes sur les aides dont il ressort que pour 100 dollars produits la prime est de 4 dollars au Québec, 8 dollars Etats-Unis et 17 dollars en Europe. Finalement, les québécois payent leur lait un peu plus cher en magasin mais la contribution du citoyen européen est plus importante pour les primes (contribution à la PAC).

La durabilité est la continuité, c'est-à-dire avoir des jeunes qui continuent le métier. Les agriculteurs doivent s'unir : il est important si on veut négocier avec les industriels que les producteurs soient le noyau dur, avec les soutiens des différentes organisations. Le projet « école » est super, les agriculteurs sont capables d'aller livrer dans les écoles. Les agriculteurs doivent prendre conscience de leurs produits à valoriser, on n'est pas des fournisseurs de matière première mais on a besoin du respect de l'agriculteur. Les grandes surfaces sont sensibles, et cela les intéresse de vendre des produits locaux. Des actions et des négociations sont à faire auprès des grandes surfaces. Il y a un moyen, cela demande un investissement en temps, mais l'objectif c'est une meilleure qualité de vie. La diversification peut être nécessaire à condition que l'on en a des capacités (temps, énergie) et que le projet soit bien réfléchi.

ACD : Il y a peut-être une opportunité parce que les grandes surfaces savent que pour une partie de la population acheter un produit local, équitable avec un label « Prix juste » c'est important. Les grandes surfaces utilisent d'ailleurs notre image. Il y a un intérêt à faire une OP, à développer un label, et ensuite allez voir les grandes surfaces en disant « notre produit vous intéresse parce que le consommateur achètera notre label, mais on veut tel prix ». En faisant une OP on est plus fort c'est certain mais on est beaucoup de producteurs laitiers en Wallonie qui est une petite région dans en Europe. Donc on est plus fort mais pas si fort que cela au niveau européen. Mais si on peut travailler directement avec les grandes surfaces, et c'est une opportunité aujourd'hui car il y a la demande, il y a quelque chose à faire.

Il y a des places à prendre mais les volontaires manquent. Il y a des opportunités d'augmenter le revenu mais cela demande un investissement en temps important et c'est la qualité de vie qui peut en pâtir.

ACD : Effectivement, l'enquête a montré que des producteurs, pas tous, qui ont de la diversification sur leur ferme ont une moins bonne qualité de vie. Il faut toujours faire attention avant de se lancer dans d'autres activités sur la ferme à ne pas finalement diminuer sa qualité de vie. Il faut se poser les bonnes questions : est-ce que j'ai le temps, l'énergie ? L'enquête montre que ce n'est pas spécialement ceux qui sont diversifié qui ont les meilleurs résultats économiques.

Il pourrait parfois être intéressant de s'associer avec un fromager sur la ferme. Pourquoi aussi ne pas créer des prêts bancaires dont le remboursement, en cas de problème, pourrait être retardé de 5 ans maximum pour ne pas hypothéquer l'avenir de la ferme.



VIII. Divers

Il n'y a pas de divers



Listes des participants

Nom	Prénom	Organisme
BATTHEU	C.	CRA-W
BAURAIND	Catherine	Collège des producteurs
BELANGER	Françoise	Collège des Producteurs
BOULET	Lise	CRA-W
BURNY	Philippe	CRA-W
DALCQ	Anne-Catherine	Agricultrice, ULiège Gembloux Agro Bio-Tech
DECOSTER	Marc	Collège des Producteurs
DE VILLE	Patrick	Agriculteur
CHEVALIER	Isabelle	Agricultrice
DEBERGH	Renaat	CBL
DEHARENG	Frédéric	CRA-W
DELHEZ	Pauline	
DUCAT	Nina	CRA-W
DUPOIS	Fabienne	Agricultrice
FIVET	Chloé	CRA-W
FRANCO	GUY	Producteur
GENGLER	Nicolas	ULiège Gembloux Agro Bio-Tech
GEORGES	Benoît	SPW ARNE
GIELEN	Yves	Agriculteur
GROSJEAN	Emmanuel	Collège des producteurs
GUERARD	Amelie	SPW
HOUSEN	Claire	APAQ-W
LABIE	Bérengère	SPA ARNE
LEDUR	André	FWA
LEGROS	Nina	Gal Condroz Famenne
LELOIR	Patrick	
MATTART	Philippe	APAQ-W
OTJACQUES	Laurent	Collège des producteurs
PETEL	Thimothée	FUGEA
QUOIDBACH	Augustin	ARLA Foods
REDING	Edouard	Elevéo
SERVAIS	Luc	Wallonie Elevage
STILMANT	Didier	CRA-W
TAETER	Cynthia	ARLA Foods
TOSAR	Victoria	CRA-W
VEIDERS	Helmuth	Bauernbund